

Bulletin Fédéral



Infos actualités fédérales sur Site Internet : www.cgt.fr/santeas - E-mail : com@sante.cgt.fr

Numéro **Supplément au 2012/11**
du 28 avril 2012

Conférence **13 Juin** 2012 Fédérale



Spécial

Périodicité : Hebdomadaire
Sup au N° 2012/11 du 28.04.12
Imprimé par nos soins
Fédération Santé Action Sociale
263, rue de Paris 93515 Montreuil cedex
Directeur de Publication : Cécile MARCHAND
N° commission paritaire : 0707 S 06 134

Dans la réflexion portant sur l'évolution de notre Fédération, les questions de *la spécificité* et de *la diversité* nécessitent d'être approfondies.

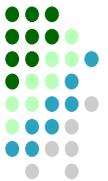
C'est dans ce sens que le Congrès a décidé d'organiser une **Conférence Fédérale en 2012. Celle-ci aura lieu le 13 Juin.**

Les participant-e-s :

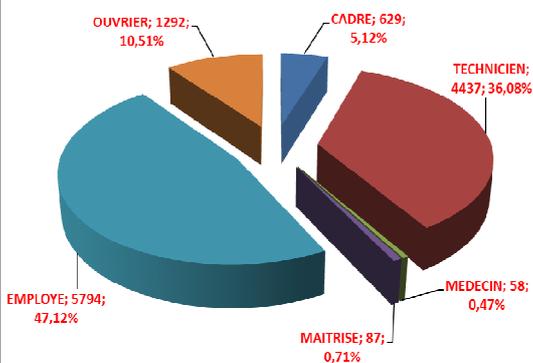
- ◆ les secrétaires d'Union Syndicales Départementales (U.S.D.),
- ◆ les membres de la Commission exécutive fédérale,
- ◆ les membres des Commissions exécutives d'Unions,
- ◆ les membres de la Commission Nationale de psychiatrie, du collectif fédéral jeunes
- ◆ et les coordinateurs régionaux.

La décision n° 6 nous invite

- ▶ à poursuivre une **réflexion autour de la définition de la spécificité**, au regard de l'évolution du salariat de notre champ,
- ▶ à réfléchir à la **place du salarié dans le processus de travail**, faisant suite à l'élévation des niveaux de qualification,
- ▶ et réfléchir à la **place qu'occupent les salarié-e-s et les retraité-e-s dans le salariat** en tenant compte de l'évolution de celui-ci.

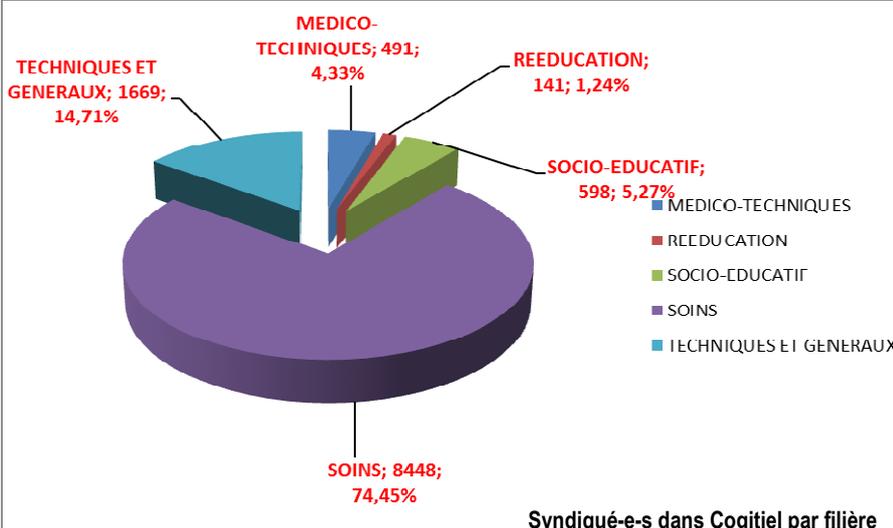


Syndiqué-e-s dans le cogitiel



Cadre	629	5,12%
Technicien	4437	36,08%
Médecin	58	0,47%
Maîtrise	87	0,71%
Employé	5794	47,12%
Ouvrier	1292	10,51%
TT	12306	

FILIERES	Total
Médocotechniques	491
Rééducation	141
Socio-éducatifs	598
Soins	8448
Techniques et généraux	1669



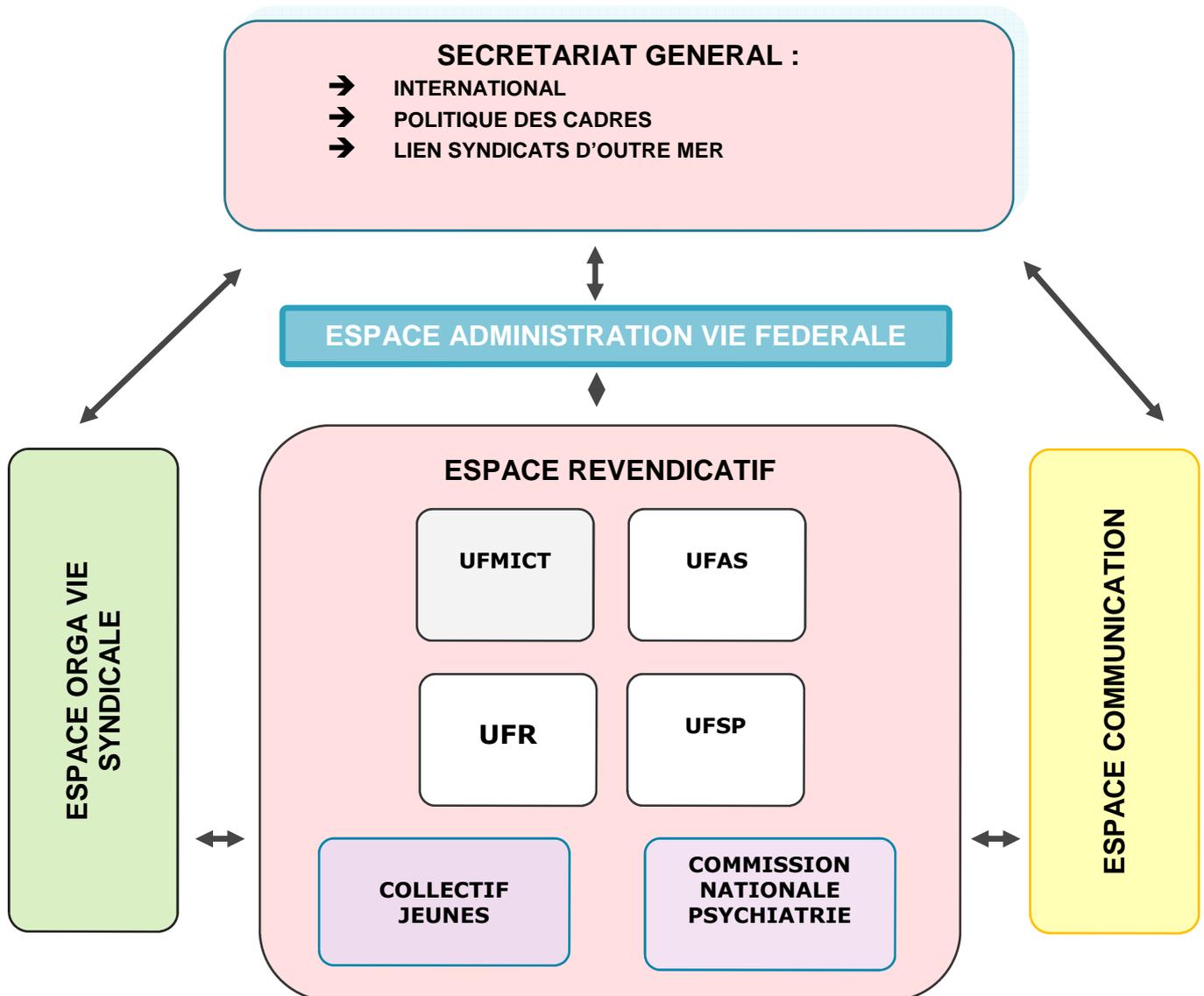
Nous vous invitons à mettre ces questions en débat dans vos syndicats, afin de préparer des décisions en direction de notre 11ème congrès fédéral, en lien avec la préparation du 50ème congrès confédéral.





Cette réflexion menée depuis le 8ème congrès fédéral, a conduit, dans un premier temps notre Fédération à :

- ▶ construire un projet fédéral
- ▶ à s'organiser en espaces pour davantage de transversalité, de cohérence et de déploiement de la CGT, tant dans les territoires que dans les syndicats et au sein de la fédération.



Le schéma, ci-dessus, rappelle notre organisation décidée par la CEF d'août 2011 et validée par le CNF. Chacun des 4 espaces a défini son projet, son plan de travail en lien avec le projet fédéral; les unions fédérales, la commission nationale psychiatrie et la commission jeunes étant intégrées dans l'espace revendicatif.

La nouvelle organisation se veut être :



Un outil permettant de travailler en interactivité sur l'ensemble du champ fédéral sanitaire, médico-social, social, public, privé lucratif et non lucratif, et avec toutes les professions. Une construction collective permanente dans le temps a été réfléchie pour organiser la mise en œuvre des orientations et des décisions que notre 10ème congrès fédéral a voté. Ce projet, cadre organisationnel et fonctionnel, doit être au service de notre politique revendicative, de la qualité de notre vie syndicale et de la communication que nous voulons développer. Il ne fait que synthétiser et mettre en perspective les réflexions et propositions émises depuis plusieurs années.

Il positionne le plus clairement possible notre Fédération dans une mise en œuvre plus cohérente et plus transversale.

Il simplifie et articule, général et spécifique, pour mieux travailler ensemble et gagner en efficacité. Telles doivent être nos ambitions.

Cette nouvelle organisation renforce le rôle politique de notre organisation nationale qui débat, décide, impulse et met en œuvre.

Les objectifs et enjeux de la conférence fédérale

La conférence fédérale vise à améliorer notre stratégie, nos outils et nos modes de fonctionnement pour les mettre au service d'une meilleure efficacité revendicative. Dans cette démarche, le renforcement de notre organisation est une priorité.

Lors de cette conférence, nous débattons, ensemble, de nos espaces communs pour mieux prendre en compte **la diversité et la spécificité du champ fédéral**.



Diversité et spécificité du salariat ? :

Dans notre fédération, on entend souvent citer pêle-mêle par diversité du salariat : les jeunes, les femmes, les précaires, les MICT... Pourtant, ces termes ne renvoient pas à la même chose, ni en termes d'objectifs syndicaux, ni de pratiques syndicales .

Prendre en compte la diversité du salariat, c'est considérer la tranche d'âge au plan générationnel, le genre, la situation par rapport à l'emploi , la qualification professionnelle

Pour exemples :

- ✦ *Quelle prise en compte des salarié-e-s des entreprises de sous-traitance qui viennent faire le ménage dans nos hôpitaux ?*
- ✦ *Alors que dans le champ sanitaire social et médico-social, 80% des salarié-e-s sont des femmes, force est de constater le peu de femmes aux postes de direction !*
- ✦ *Quelle action à construire à l'égard des infirmiers pour les aider à lutter contre l'ordre ?*
- ✦ *Comment accompagner les sages-femmes dans leur nécessaire évolution professionnelle ?*
- ✦ *Comment nous adressons-nous aux femmes, ASH ou cadres au sein de l'hôpital ?*
- ✦ *Comment prendre en compte les revendications salariales des jeunes psychologues ?...*

L'objectif syndical est d'agir contre les discriminations existant à l'encontre d'une partie du salariat. Il s'agit de déployer une activité pour gagner l'égalité des droits dans le salariat, comme la parité pour les femmes, la reconnaissance des qualifications pour les jeunes, la stabilité de l'emploi pour les précaires, le droit à l'emploi pour les chômeurs...

Cette diversité du salariat, si elle complexifie notre démarche, nous donne une responsabilité plus importante pour être la CGT de tous les salarié-e-s.

Prendre en compte les **spécificités** par grandes catégories, comme ouvriers, employés, techniciens et cadres, c'est considérer les rapports sociaux inter catégoriels dans l'entreprise, créer des conditions de convergences.

Les ingénieurs, cadres et techniciens (ICT) ont un rapport particulier au travail, le syndicalisme spécifique vise à traiter de leur place et de leur rôle dans notre démarche revendicative et de syndicalisation pour un rassemblement du salariat.

la place dans la communauté de travail et les moyens d'exercice de sa responsabilité sociale.

Le débat qui doit être au cœur de la conférence fédérale sur le syndicalisme spécifique doit être celui de l'efficacité liée à la prise en compte du métier croisé avec le champ d'exercice.



Cette efficacité tient à l'investissement naturel et du coup à la connaissance particulière que chaque professionnel a pour le métier qu'il a choisi d'exercer.

Construire à partir des professions, c'est ouvrir la porte à la syndicalisation des professionnels qui deviennent décideurs de leurs revendications et des moyens d'actions à mettre en place pour obtenir satisfaction. Mais c'est aussi endiguer le flot de création d'associations, coordinations ou autres groupements qui ne font que morceler les actions et perdre de leurs efficacités.

Les **luttés récentes des sages-femmes, des psychologues** ont montré, au contraire, comment les revendications portées par la CGT ont fédéré un mouvement unitaire.

En ce qui concerne les retraité-e-s, ce qui s'impose davantage à nous, est marqué par l'évolution de la population des plus de 60 ans dans ses aspects démographiques et sociétaux : aujourd'hui, nous vivons plus longtemps et la place des retraité-e-s dans la société et dans la CGT est clairement posée.

Les retraité-e-s se posent un ensemble de questions pour organiser et améliorer leur vie. Leurs revendications se construisent à partir de ces données.

« Le syndicalisme spécifique peut garantir à chaque retraité-e une réponse aux besoins dans une logique du développement humain et d'un vieillissement réussi ».

La réflexion menée sur la place et le rôle des retraité-e-s dans la CGT à notre 9ème congrès d'UFR permet d'intégrer que le syndicalisme retraité ne va pas de soi et qu'il se modifie. « Le débat avec les salarié-e-s actifs et retraité-e-s adhérent-e-s à la CGT, doit porter sur la lisibilité et l'acceptation de ce que peuvent décider les adhérent-e-s retraité-e-s pour eux-mêmes »

Les retraité-e-s sont à une place stratégique pour assurer, avec les actifs, la continuité syndicale en termes d'actions et d'adhésions.



Le catégoriel intervient uniquement sur une seule catégorie du salariat : ouvrier, employé, maîtrise, technicien, ingénieur, cadre. Il existe parfois des collectifs de métiers.

Appréhender une catégorie, dans une filière de métiers bien délimitée, exemple un collectif « Sages-femmes, éducateurs, aides-soignants » en soi, permet d'entrer dans le vécu concret du travail, mais risque de trop parcelliser l'activité syndicale et d'aboutir à des impasses, voire passer à côté de la mobilisation.

● **L'activité spécifique** est de prolonger le catégoriel, lui ouvrir des perspectives. Il s'agit de ne pas s'enfermer sur ce catégoriel, mais de tisser des convergences par grandes catégories pour l'ensemble des salarié-e-s.

● **L'activité catégorielle** ne traite pas de l'aspect interprofessionnel, ni de la place du métier dans la profession.

S'il part du vécu au travail, le catégoriel ne resitue pas la qualification des salarié-e-s dans l'ensemble du processus de travail, ni de la place de ces derniers dans le travail. La place de la catégorie n'est pas non plus traitée par rapport aux autres (par exemple : place dans l'équipe soignante).

Le syndicalisme spécifique porte son travail sur le catégoriel en resituant le niveau d'études et de formation, le niveau de responsabilité sociale dans le cadre de l'équipe, et sa place dans la communauté de travail.

Le spécifique empêche le catégoriel de « rester au milieu du gué ». Le catégoriel, s'il reste sur la question de l'opposition des catégories, renforce la rupture des liens dans le travail comme elle nous est imposée par le patronat et les directions. Elle fait l'impasse sur la construction d'un rapport de force d'ensemble.

L'ordre infirmier, par exemple, est typiquement une réponse catégorielle fermée.

Avoir une activité spécifique qui transforme le catégoriel, c'est partir du vécu au travail et le traiter au regard de l'ensemble des missions : reconnaître et payer la qualification en traitant



CONFERENCE FEDERALE

Mercredi 13 juin 2012 à l'EFCB Montreuil
(plan page 6)

ATTENTION !

La rencontre aura lieu (non pas au complexe CGT de Montreuil, mais à proximité) dans les locaux de l'E.F.C.B. **23-25 rue Emile Zola**, à Montreuil (93) cf. plan PAGE 6.

Métro : Robespierre
: Ligne 9

◆ Prendre l'escalier mécanique, en sortant du métro,

◆ Continuer dans la rue de Paris sur 200 mètres

◆ puis deuxième rue sur la gauche.

Inscription

La fiche d'inscription est à retourner impérativement à la Fédération à viefederale@sante.cgt.fr ou à faxer au 01.48.18.29.80. Pour les USD et les coordinations régionales, cette fiche doit être accompagnée d'un chèque (libellé à l'ordre de la Fédération CGT Santé Action Sociale) de 80€ correspondant aux frais de participation. Les conditions de financement sont identiques à celles d'un Comité National Fédéral au titre de la participation/mutualisation pour les remboursements de frais de transport.

* Pour les participant-e-s à la fois à la conférence fédérale et au CNF, une seule participation de 80€ est demandée.

BULLETIN D'INSCRIPTION à la Conférence Fédérale

Mercredi 13 juin 2012 de 8 h 30 à 16 h 30
A l'EFCB - 23-25 rue Emile Zola - À MONTREUIL



Nom : _____ Prénom : _____

Etablissement/service : _____

Adresse professionnelle : _____

Profession : _____

Responsabilités syndicales : _____

Adresse personnelle : _____

Téléphone domicile : _____

Téléphone portable : _____

Courriel : _____

Date et signature :